

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

Vendredi 10 juin 2022

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS, AVEC LA RATP, POURSUIT L'EXPÉRIMENTATION DE LA DESCENTE À LA DEMANDE SUR 9 LIGNES DE BUS

Afin d'offrir un service plus personnalisé aux voyageurs sur certaines lignes de bus, Île-de-France Mobilités et la RATP expérimentent la descente entre deux arrêts sur 9 lignes de bus. La mise en place de ce dispositif est effective depuis le 27 avril, durant 6 mois, sur les lignes de Noctilien N34, N41, N51, N63 et les lignes régulières 84, 268, 131, 144 et 303.

Cette expérimentation voulue par Île-de-France Mobilités, déjà pérennisée sur 70 lignes de grande couronne, a pour objectif de renforcer le sentiment de sécurité dans les transports en rapprochant le voyageur au plus près de sa destination.

Un service pour se rapprocher au plus près de sa destination

Pour améliorer le **sentiment de sécurité** des voyageurs et notamment des femmes qui utilisent les bus et qui rentrent tard le soir, Île-de-France Mobilités a mis en place le service de Descente à la demande.

La descente à la demande consiste à offrir la possibilité à toute personne qui le souhaite de descendre entre deux arrêts de bus afin de la rapprocher de sa destination. Ce service, qui se montre **particulièrement pertinent lorsque les arrêts sont éloignés**, comme par exemple dans les zones pavillonnaires et les zones les moins denses d'Île-de-France, est mis en place en soirée ou la nuit, à partir de 22h00. Il contribue ainsi à **rassurer les voyageurs et voyageuses en leur évitant des trajets à pied trop longs** et lutter ainsi contre le sentiment d'insécurité dans l'espace public et les transports.



Ce service, accessible à tous, est conditionné à une démarche spécifique pour descendre en toute sécurité :

- Demander de descendre au moins un arrêt avant la destination ;
- Le/la conducteur/trice propose le meilleur endroit pour descendre en toute sécurité ;
- La descente entre deux arrêts s'effectue uniquement par la porte avant.

Certaines zones, identifiées, ne permettent pas la descente entre deux arrêts comme la proximité d'une zone de stationnement, une piste cyclable ou encore un carrefour. De fait, sur certaines tronçons de ligne et par mesure de sécurité, la descente ne sera pas possible. Ces zones sont identifiées sur les plans de ligne afin que les voyageurs puissent anticiper leur zone de descente en amont.

La descente à la demande, dont l'expérimentation puis la pérennisation ont été déployées sur plusieurs dizaines de lignes de bus de grande couronne, a prouvé son efficacité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

—

Dans le cadre de la mise en concurrence des bus de grande couronne, Île-de-France Mobilités impose aux opérateurs dans les contrats de service public la descente à la demande sur les lignes circulant après 22h00.

Les lignes concernées

- **4 noctiliens :**
 - N34 (Gare de Lyon – Torcy)
 - N41 (Gare de l'Est- Mitry le Neuf)
 - N51 (Gare Saint-Lazare – Gare d'Enghien)
 - N63 (Gare Montparnasse – Polytechnique Vauve)
- **5 lignes régulières :**
 - 84 (Alsace – Panthéon)
 - 268 (Villiers-Le-Bel RER / St-Denis Université)
 - 131 (Rungis la Fraternelle-RER / Porte d'Italie)
 - 144 (Rueil- Malmaison RER / La Defense)
 - 303 (Bobigny- P.Picasso / Noisy-Le-Grand RER).

Un dispositif qui renforce le sentiment de sécurité dans les transports

À travers cette expérimentation, Île-de-France Mobilités et la RATP démontrent leur capacité d'adaptation et poursuivent leurs actions dans la lutte contre le sentiment d'insécurité dans les transports.

De plus, la lutte contre le harcèlement est une priorité constante d'Île-de-France Mobilités et de la RATP . Parmi les mesures concrètes mises en œuvre afin de protéger les voyageurs :

- **Un numéro de téléphone d'alerte unique** sur l'ensemble des réseaux exploités par la RATP et la SNCF, le 31.17 qui permet entre autres de signaler les comportements de harcèlement (31.177 par SMS):
- **5 000 bornes d'appel sur tout le réseau exploité par la RATP pour Île-de-France Mobilités** sur les quais et dans les gares et stations;
- **6 500 agents formés et mobilisés** pour lutter contre le harcèlement sexuel dont 1 000 agents de la sûreté RATP ainsi que des campagnes d'information. Des campagnes de communication pour faire prendre conscience aux femmes et à l'ensemble des voyageurs que des solutions pour réagir existent (campagnes faites en 2017, en 2019 et en novembre 2021)



Contacts presse RATP

Maria Mellouli

maria.mellouli@ratp.fr

01 58 78 36 80 – 06 89 73 25 47

Contacts presse Île-de-France Mobilités

Amélie Lange

amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

Sébastien Mabile

sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr

01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58